

Malgré les difficultés inhérentes à une conjoncture économique morose à laquelle viennent s'ajouter les problématiques liées à la prédation, la filière ovine des Alpes du sud n'entend pas baisser les bras et s'efforce de trouver des solutions à même d'encourager les installations et de pérenniser les exploitations.

## Une **filière dynamique** dans un contexte socio-économique difficile

« **E**n octobre 2017, les abatages d'agneaux sont en repli de plus de 2,9 % en têtes et de 4,5 % en poids par rapport à 2016. Le cours de l'agneau recule et passe en dessous du niveau de 2016. Il rejoint le niveau moyen de 2012-2016. En septembre 2017, la production ovine est en repli de 2,2 % en poids, en glissement annuel. Les importations de viande ovine reculent de 12 % », annonçait Agreste dans une note de conjoncture mise en ligne le 1<sup>er</sup> décembre (Agreste Infos rapides - Ovins - Novembre 2017 - n°2017 - 180). Ce n'est qu'à moitié une nouvelle, tant ces chiffres se situent dans un contexte de repli continu de la production ovine française depuis seize ans. Pour ne rien arranger, la consommation de viande ovine subit elle aussi une baisse tendancielle, à l'instar de la viande bovine ou porcine. Une moindre consommation qui se traduit néanmoins par une forte baisse des importations en provenance des principaux pays fournisseurs que sont le Royaume-Uni, l'Irlande et la Nouvelle Zélande (respectivement -9,1 %, 2,7 % et -16 % selon Agreste). Lesquelles représentent, rappelons-le, plus de la moitié de l'offre.

Avec quelque 1 500 éleveurs et environ 800 000 ovins, PACA est la 3<sup>e</sup> région française de production ovine. Les deux départements alpins (04 et 05) regroupent près de 60 % de l'effectif régional. Selon les chiffres donnés par Agreste, le cheptel bas-alpin comptait en 2015 (incluant les ovins lait) 180 677 ovins et les Hautes-Alpes en comptait 253 846. C'est une production de première importance dans les communes de montagne de ces deux départements. En effet, les systèmes d'élevage, majoritairement extensifs, sont souvent spécialisés avec une composante pastorale à fort impact territorial où la transhumance est très présente.

### La transhumance

Pour cause, le climat méditerranéen induit une faible disponibilité fourragère en période estivale hors zone de montagne. La consé-

quence de cette composante pastorale est la forte saisonnalité de la production, très importante de mi-décembre à fin février, période à laquelle la demande est plutôt faible. Ce handicap est néanmoins moins présent chez les éleveurs produisant de l'Agneau de Sisteron fortement incités à dessaisonnaliser pour répondre à la demande sur des périodes où le marché est le moins engorgé.

Les systèmes d'élevage se caractérisent par un chargement généralement inférieur à 1,4 UGB par ha et l'utilisation généralisée de surfaces pastorales (parcours méditerranéens ou préalpins, alpages).

Chaque année, en effet, quelque 670 000 têtes estivent en montagne et 50 000 environ, viennent depuis la montagne hiverner en plaine (source : <http://www.transhumance.org>).

Cette migration estivale traditionnelle libère les terres situées autour de l'exploitation agricole, qui sont alors fauchées. Le foin sera stocké pour nourrir les animaux durant l'hiver.

Les troupeaux redescendent en automne, aux premiers froids, et laissent derrière eux des pentes fin prêtes pour la saison de ski.

### Un impact paysager inestimable

Ce système pastoral revêt une importance considérable au point de vue paysager dans la mesure où l'élevage régional est un acteur indispensable de l'entretien des zones boisées contre l'incendie et la préservation des espaces ouverts. Cette contribution se traduit en particulier par la contractualisation autour de mesures environnementales.

Les Etats membres de l'Europe ont en effet jugé nécessaire d'y soutenir l'activité agricole par l'octroi d'aides. La mise en place d'une Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN) en 1976 a ainsi eu pour objectif de contribuer au maintien d'une activité agricole dans ces zones sensibles et à la préservation des communautés rurales, des écosystèmes et des paysages associés. Entre 2007 et 2013, environ 100 000 élevages et



4,5 millions d'ha ont bénéficié de cette prime (source : [www.la-viande.fr](http://www.la-viande.fr)).

Malheureusement, la présence du loup tend à mettre en question la pérennité du pastoralisme. S'il est difficile d'établir avec précision quelles zones d'estives ont pu être abandonnées suite aux attaques subies sur les élevages, une analyse de l'évolution du territoire pastoral sur le site militaire de Canjuers montre une perte de +40 % du territoire pastoral en dix ans avec un repli net sur les zones ouvertes.

### « Des exploitations viables, vivables et transmissibles »

Pourtant, la filière ovine des Alpes du sud reste dynamique. « Notre filière est structurée mais il faut que des jeunes s'installent pour que la filière perdure et qu'elle s'améliore encore », estime Julien Gras, éleveur aux Costes et membre de JA 05.

En 2017, dans les Hautes-Alpes, sur un nombre record de 47 installations (avec DJA), on compte 14 installations en ovin viande, généralement des installations dans le cadre familial pour des raisons clairement liées à la forte pression foncière que connaît le département. Ce taux d'installations en ovins allaitants, relativement stable, représente effectivement d'une année sur l'autre entre 25 % et un tiers des installations agricoles. La conjoncture économique incite certains éleveurs qui ne peuvent agrandir leur exploitation faute de foncier disponible à se tourner vers

### L'Agneau de Sisteron : un important outil de valorisation

Géré par l'association César, l'Agneau de Sisteron, produit par environ 250 éleveurs, est protégé par une Indication Géographique Protégée (IGP) dont la zone est limitée à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Drôme provençale, qui garantit l'origine de production de l'agneau. Un Label Rouge est associé à l'agneau de Sisteron afin de garantir sa qualité gustative supérieure. L'Agneau de Sisteron Label Rouge est issu d'élevages traditionnels de brebis de races Mérinos d'Arles, Mourérous ou Préalpes du Sud. Produits d'un système d'élevage extensif et pastoral, les animaux doivent bénéficier d'un espace minimum d'un hectare pour moins de 10 brebis. Au minimum 10 hectares de parcours doivent être utilisés.

Par ailleurs, les agneaux sont allaités par leur mère pendant au minimum deux mois et doivent être âgés de 70 à 150 jours et peser entre 13 et 19 kg lorsqu'ils sont présentés à la labellisation. Dans une optique de traçabilité rigoureuse, l'éleveur Label Rouge doit identifier ses agneaux trois jours après leur naissance et les déclarer à l'association César.

Source : [www.agneauesisteron.fr](http://www.agneauesisteron.fr)

l'ovin lait (lire le témoignage de Cyril Hugues), particulièrement bien valorisé localement, avec le développement de coopératives laitières de petite envergure tournées vers le commerce de proximité, mais cela reste marginal.

Cette stabilité pourrait évidemment changer à plus ou moins long terme si la pression de prédation devenait trop forte pour que l'élevage pastoral puisse perdurer (lire ci-après l'article « Je pense sérieusement à faire autre chose »). « Même si on fait de notre mieux pour sortir des produits de qualité, nos coûts de production sont très différents de ceux qui sont en plaine. C'est pour ça que le pastoralisme est vital pour nos exploitations. « Aujourd'hui, si quelqu'un est obligé de renoncer à

l'alpage il sera obligé de diminuer le troupeau ou même de devoir se tourner vers une agriculture totalement intensive qui ne sera pas à l'image du produit de qualité que nous sommes fiers de produire aujourd'hui », atteste Julien Gras. Dans un contexte économique morose, l'innovation devient le maître-mot d'une filière structurée, mais fragile à bien des égards. « C'est ainsi que JA a travaillé sur un produit nouveau et rémunérateur qui répond en même temps aux exigences de traçabilité, de qualité et de facilité de préparation ». Le but est clair : « ce que nous voulons, c'est faire en sorte que les jeunes qui s'installent puissent avoir des exploitations viables, vivables et transmissibles ».

St.M.C.

### COÛT SCHÉMATIQUE PAR BREBIS D'UNE SAISON D'ESTIVE DANS LES ALPES DU SUD (grande transhumance : unité pastorale de 1 300 têtes)

Transport (camion) :	3 €
Location de l'alpage :	3 €
Emploi du berger salarié :	5,5 €
Autres frais (sel, produits vétérinaires, aliments chiens, hélicoptage) :	1 €
<b>TOTAL :</b>	<b>12,5 € par brebis</b>

Source : Chambres d'agriculture

Après une attaque qui remet en question, comme pour bon nombre d'éleveurs, son système d'exploitation, Cédric Truphémus, installé à Ribeyret, envisage d'arrêter l'élevage ovin.

## « Je pense sérieusement à faire autre chose »

Son coup de gueule sur Facebook lui a valu quelque 78 000 vues et plus de 1 400 partages. Le soir même de la publication de son post, Cédric Truphémus, éleveur ovin à Ribeyret (05) découvrait que celui-ci avait également été relayé par la télé locale DICI TV. Un très court film en fait réalisé sous le coup de la colère par l'éleveur après une attaque à l'issue de laquelle il avait retrouvé une brebis morte et deux autres blessées, tandis que huit autres brebis avaient disparu depuis le début de l'année. Le propos est violent, tant par le vocabulaire employé que par ce dont il témoigne. « Soyez heureux dans ce monde où vit une poignée de trosses du cul de pro-loups. Je voulais à travers cette vidéo les remercier pour le travail qu'ils font pour protéger et réintroduire le loup chez nous car c'est vrai qu'il y a beaucoup trop de troupeaux qui pâturent dans nos montagnes et qui entretiennent nos territoires. Et ça devient un peu pénible... Donc merci à eux de continuer

à faire leur travail et à nous offrir ce spectacle. Quand un troupeau ne peut pas rentrer en entier une nuit, que tu en oublies un peu dehors parce qu'elles (les brebis, ndr) se sont séparées, voilà ce qu'il se passe à 800 mètres de la maison. Oh, c'est un peu de souffrance, quoi d'autre... Jusqu'à maintenant, j'étais tolérant sur les avis partagés (...), mais je crois que ma tolérance est réduite à zéro... » Un ras-le-bol dont le succès inattendu témoigne de la tension que génère la prédation sur les éleveurs pratiquant l'élevage extensif dans les massifs alpins. Installé depuis 1999, Cédric Truphémus possède 300 mères de race Mérinos d'Arles. Son exploitation intégralement conduite en agriculture biologique repose sur la vente directe d'agneaux abattus à Sisteron entre quatre et 10 mois, la culture de petit épeautre IGP de Haute-Provence et la vente de céréales et fourrages. Le troupeau, réparti en deux lots, est en extérieur plus de 10 mois sur 12, le pre-

mier lot étant dehors du 15 avril au 30 janvier et le second du 1<sup>er</sup> mai au 20 mars. « Le parc d'hiver fait 55 ha. Normalement, le lot d'hiver reste dehors jour et nuit parce qu'il y a à boire et de l'herbe à profusion », explique l'éleveur. Sauf que, qui dit prédation dit surveillance. « Le parc est tellement grand que pour les ramasser le soir, ce sera très compliqué, mais c'est un problème qui peut se résoudre en embauchant un berger. C'est surtout l'été que ça coince : la journée, en pleine chaleur, les brebis chôme. Or, les parcours d'été sont très loin : faire les allers-retours tous les jours va les fatiguer et il faudra les rentrer au moment où, normalement, elles commencent à manger. Alors, l'été prochain, je vais essayer de les rentrer au maximum et de les laisser dehors autant que possible, mais les journées vont être longues ». En fait, Cédric Truphémus envisage surtout de cesser l'élevage ovin. « Je pense sérieusement à faire autre chose. Il y a des chances que je fasse de la poule pondeuse en bio ou du



cochon en semi-plein air. Quant aux parcours, soit je trouverai quelqu'un pour venir y faire pâturer de bêtes, soit on fera des feux tous les cinq ans pour débroussailler. Je me donne cinq ans, mais je pense que ce sera avant », assure Cédric Truphémus, dont le fils envisage pourtant de s'installer. « Je ne sais pas si je vais l'encourager à se lancer là-dedans. Je

lui dis que s'il sait faire autre chose, c'est une bonne chose parce qu'il ne pourra peut-être pas être éleveur toute sa vie ». D'ailleurs, pour lui, les choses sont claires : « Je me trompe peut-être, mais je pense que dans 10 ans, il n'y aura plus d'éleveurs sur le secteur et que dans 20 ans, le loup s'attaquera à l'homme ».

St.M.C.

## TÉMOIGNAGE

Pour pouvoir s'installer en GAEC avec son père et son frère, Cyril Hugues les a convaincus de convertir leur exploitation d'ovins allaitants en exploitation ovin lait. Ils sont installés à Chabottes, dans le Champsaur.

## « Mon objectif était d'augmenter le revenu de l'exploitation sans augmenter le foncier ni le cheptel »

« Je me suis installé en avril 2017. J'avais commencé par passer mon bac pro agricole à Gap, mais j'ai passé ensuite un CAP conducteur routier pour obtenir les permis poids lourds et avoir une roue de secours si ça ne marchait pas en agriculture parce que je ne trouvais pas de foncier pour m'installer. Puis, à l'automne 2016, j'ai eu l'idée de me lancer dans la production de brebis laitières en remplaçant les brebis que mon père et mon frère avaient alors. Installés ensemble en GAEC, ils avaient près de 400 brebis préalpes et 50 vaches mères de race limousine. C'était insuffisant pour installer une troisième personne. Mon objectif était donc d'augmenter le revenu de l'exploitation sans augmenter le foncier ni le cheptel. Nous avons juste échangé les brebis préalpes contre des brebis lacunes. En plus, nous

n'allions plus en alpage depuis une dizaine d'années pour plusieurs raisons parmi lesquelles le fait que mon père livrait les agneaux au boucher du village, ce qui imposait d'avoir des agneaux toute l'année : on est allé jusqu'à cinq ou six mises bas par an. Nous sommes donc désormais en GAEC tous les trois. Pour le moment, on a 350 brebis qui seront toutes en lactation d'ici le mois de mars. Une brebis produisant environ 300 litres par an, nous produirons alors un peu moins de 100 000 litres. La salle de traite, conçue pour traire 400 brebis à l'heure, est installée depuis le 15 août. Nous vendons le lait à la fromagerie de la Durance, à Guillestre dans le Queyras. Le prix de vente de base du litre de lait se situe autour d'1,20€, variable selon la qualité. Comme nous avons en gros le même nombre de brebis que

lorsque l'exploitation était en ovins allaitants, nous restons autosuffisants en fourrages. Dans le département des Hautes-Alpes, nous sommes moins d'une dizaine à être installés en brebis laitières. D'abord parce que la traite est une contrainte, et ensuite parce qu'il faut avoir un parcellaire adapté à la brebis laitière. Nous avons la chance d'avoir pas mal de terres autour de l'exploitation et à l'arrosage, ce qui permet d'avoir de l'herbe toute l'année. Nous avons 160 ha, dont 80 ha et parcours où les brebis pâturent du 15 avril au 1<sup>er</sup> novembre, et 80 ha de terres mécanisables. On fait 15 ha de céréales, 5 ha de maïs ensilage pour les vaches et 60 ha de foin. Le coût de production est cependant plus important puisqu'il faut y ajouter du concentré et leur donner davantage de céréales. De plus, les Lacaunes sont un peu plus fragiles que les Préalpes, ce qui induit des frais de vétérinaires potentiellement plus importants, d'autant que le nombre d'agneaux par brebis est en moyenne d'1,5, ce qui vient s'ajouter à la production laitière et leur demande donc beaucoup d'énergie. Les agneaux continuent à être vendus au boucher du village et comme la Lacaune est une race plus prolifique que la Préalpe, on pense avoir au moins autant d'agneaux qu'avant de qualité équivalente ».

Propos recueillis par St.M.C.



St.M.C.



**LG 31.295 HDi®**  
UNE GRANDE VARIÉTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS.  
JUSQU'À 12 600 € DE GAIN\*

\* Valeur moyenne obtenue en 2016 dans le réseau d'expérimentation LG Semences sur une année avec un cheptel de 60 vL, 300j, + 2,3 l de lait, 304 €/1000 l.

hybrides HDi® NOUVELLE GÉNÉRATION  
Maïs Hautement Digestibles

+ de rendement : + 1 t/ha\*\*  
+ de digestibilité : + 1,5 point de Dinag\*\*  
+ Plus de lait : jusqu'à + 2,3 l de lait/jour/vache

\*\* Par rapport à la moyenne du marché.

LGseeds.fr

Créer pour votre rentabilité

Preferendum : Limagrain Europe - SA au capital de 9 229 894 75€ - Siège social : CS 50005 63360 Gerzat - France. SIREN 542 009 824 RCS Clermont-Ferrand. Les recommandations d'utilisation fournies sont données à titre purement indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de Limagrain Europe à quelque titre que ce soit. Décembre 2017.

Limagrain